

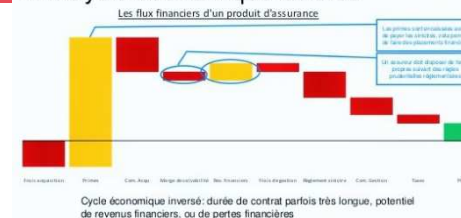
Fonds propres des mutuelles



1. Les mutuelles : 2 activités / 2 cycles économiques



4.1. Cycle économique inversé



Bilan simplifié des mutuelles non-vie En pourcentage du total du bilan

Actif	2010	2011	2012	2013	2014	Passif	2010	2011	2012	2013	2014
Actifs incorporels	0,9%	0,9%	1,0%	1,0%	0,6%	Fonds mutualistes et réserves	59,5%	60,3%	64,9%	62,7%	61,4%
Placements	78,5%	77,6%	76,3%	78,5%	76,9%	Passifs subordonnés	0,8%	0,7%	1,0%	1,0%	0,9%
Placements afférent aux opérations en unités de comptes	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	Provisions techniques brutes	22,6%	22,6%	18,7%	22,3%	22,3%
Part des garants dans les engagements techniques donnés en substitution	0,1%	0,1%	0,6%	0,5%	0,6%	Provisions techniques des opérations en unités de compte	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions	1,9%	2,0%	2,6%	2,1%	2,3%	Engagements techniques sur opérations données en substitution	0,1%	0,1%	0,6%	0,5%	0,6%
Créances	9,5%	8,3%	9,3%	8,2%	9,2%	Provisions pour risques et charges	1,5%	0,9%	0,9%	0,8%	0,8%
Autres actifs	7,9%	9,9%	9,0%	8,2%	8,7%	Fonds dédiés	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Comptes de régularisation actif	1,1%	1,2%	1,2%	1,5%	1,6%	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	0,2%	0,2%	0,4%	0,3%	0,3%
Différence de conversion	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	Autres dettes	14,9%	14,7%	13,1%	11,8%	12,9%
TOTAL ACTIF	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	Comptes de régularisation passif	0,4%	0,4%	0,5%	0,4%	0,8%
						Différence de conversion	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
						TOTAL PASSIF	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Environ 500 mutuelles (baisse de 10%/an) :

➤ Activité : santé essentiellement

➤ 19 Mds de primes

➤ 14 Mds € de FP

➤ 0,5 Md de dettes subordonnées

10 ères : 50% des FP

60 ères : 90%

Une couverture des exigences de marges de 362% en S1

Bilan simplifié des mutuelles vie En pourcentage du total du bilan

Actif	2010	2011	2012	2013	2014	Passif	2010	2011	2012	2013	2014
Actifs incorporels	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	Fonds mutualistes et réserves	7,1%	7,5%	7,7%	7,7%	7,7%
Placements	94,5%	94,7%	94,5%	94,4%	94,1%	Passifs subordonnés	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%
Placements afférent aux opérations en unités de comptes	0,5%	0,4%	0,4%	0,5%	0,5%	Provisions techniques brutes	90,6%	90,5%	90,2%	89,8%	89,5%
Part des garants dans les engagements techniques donnés en substitution	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	Provisions techniques des opérations en unités de compte	0,5%	0,4%	0,4%	0,5%	0,5%
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions	0,6%	0,6%	0,5%	0,8%	1,2%	Engagements techniques sur opérations données en substitution	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Créances	1,1%	1,1%	1,2%	1,0%	1,0%	Provisions pour risques et charges	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%
Autres actifs	0,4%	0,4%	0,5%	0,4%	0,4%	Fonds dédiés	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Comptes de régularisation actif	2,8%	2,7%	2,8%	2,8%	2,7%	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%	0,8%
Différence de conversion	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	Autres dettes	1,0%	0,8%	0,8%	0,6%	0,6%
TOTAL ACTIF	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	Comptes de régularisation passif	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,5%
						Différence de conversion	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
						TOTAL PASSIF	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Une vingtaine de mutuelles

➤ Activité : retraite / Epargne

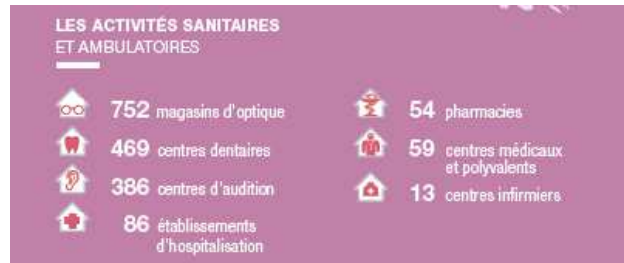
➤ 2 Mds € de primes

➤ 3 Mds € de FP

➤ 0,2 Md € dettes subordonnées

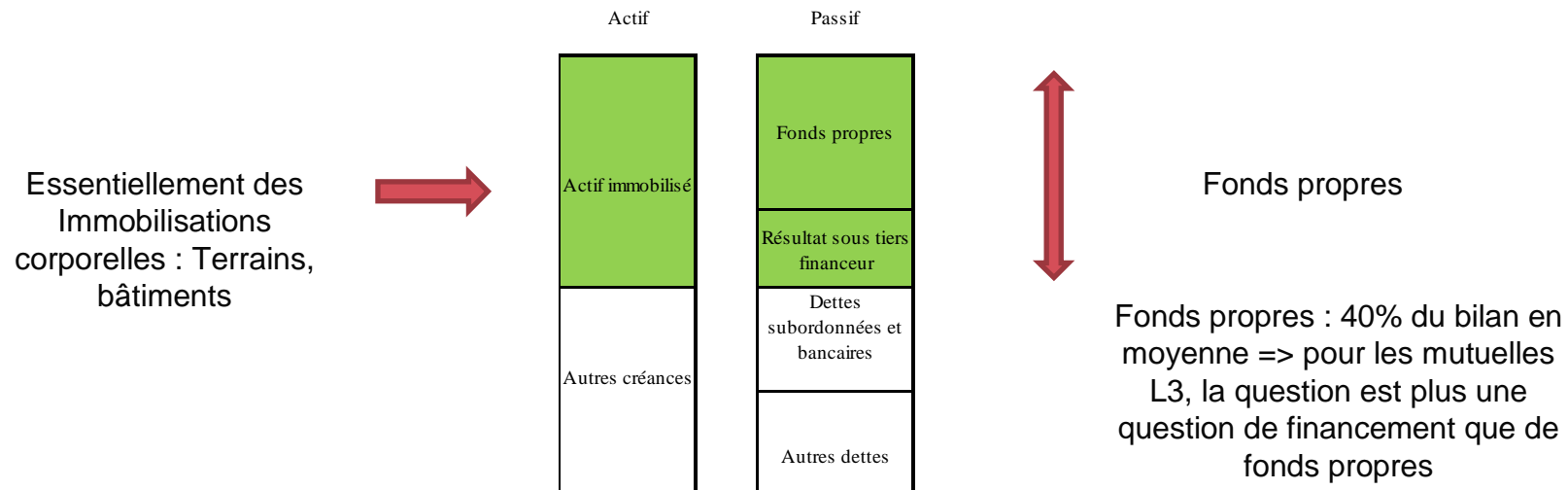


1. Les mutuelles : 2 activités / 2 cycles économiques

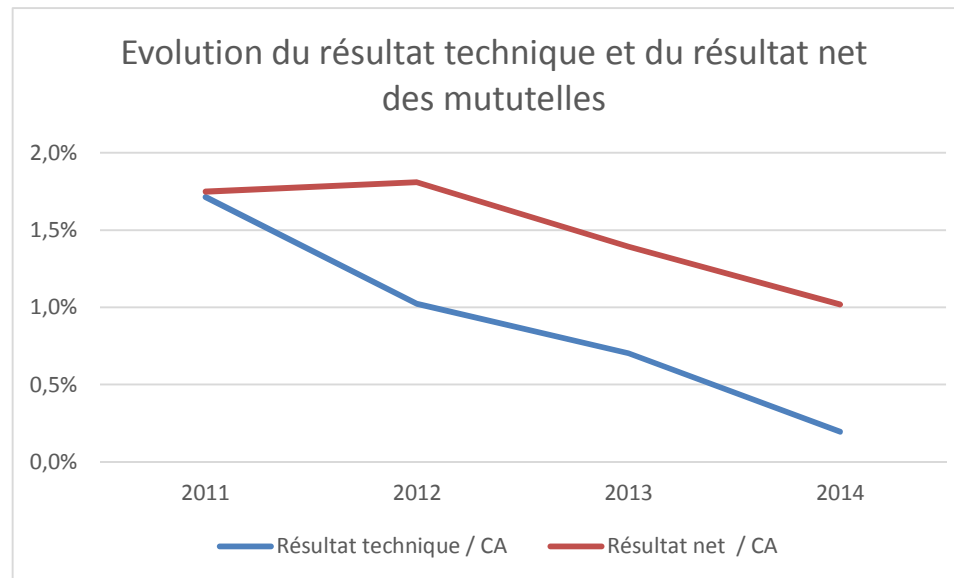


150 mutuelles

- 3,3 Mds € de CA
- 1,6 Mds € de FP
- 0,1 Md € de dettes subordonnées
- 16 premières = 50% des FP

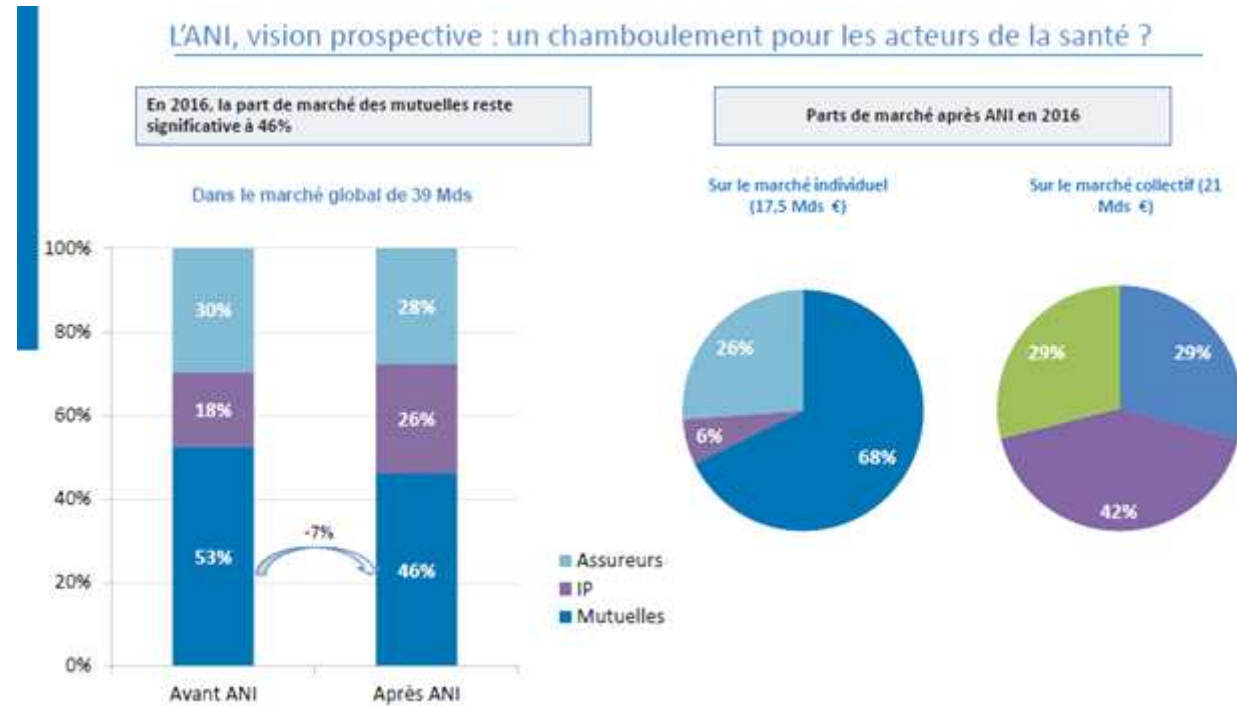


Une rentabilité en baisse des mutuelles santé

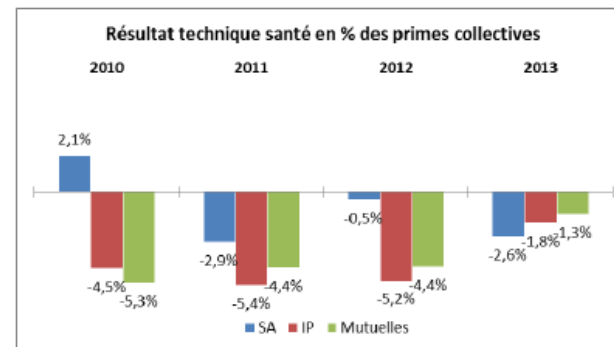
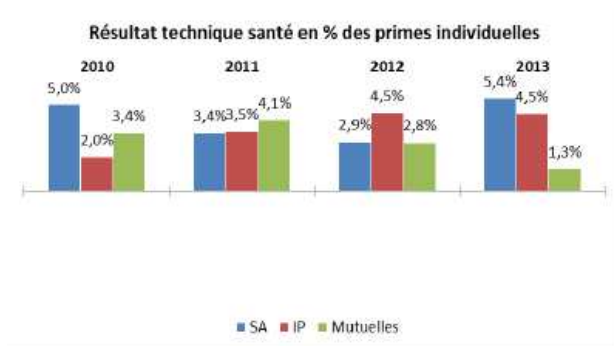


2. Fragilisation du modèle économique des mutuelles

➤ l'ANI : Une baisse des parts de marché

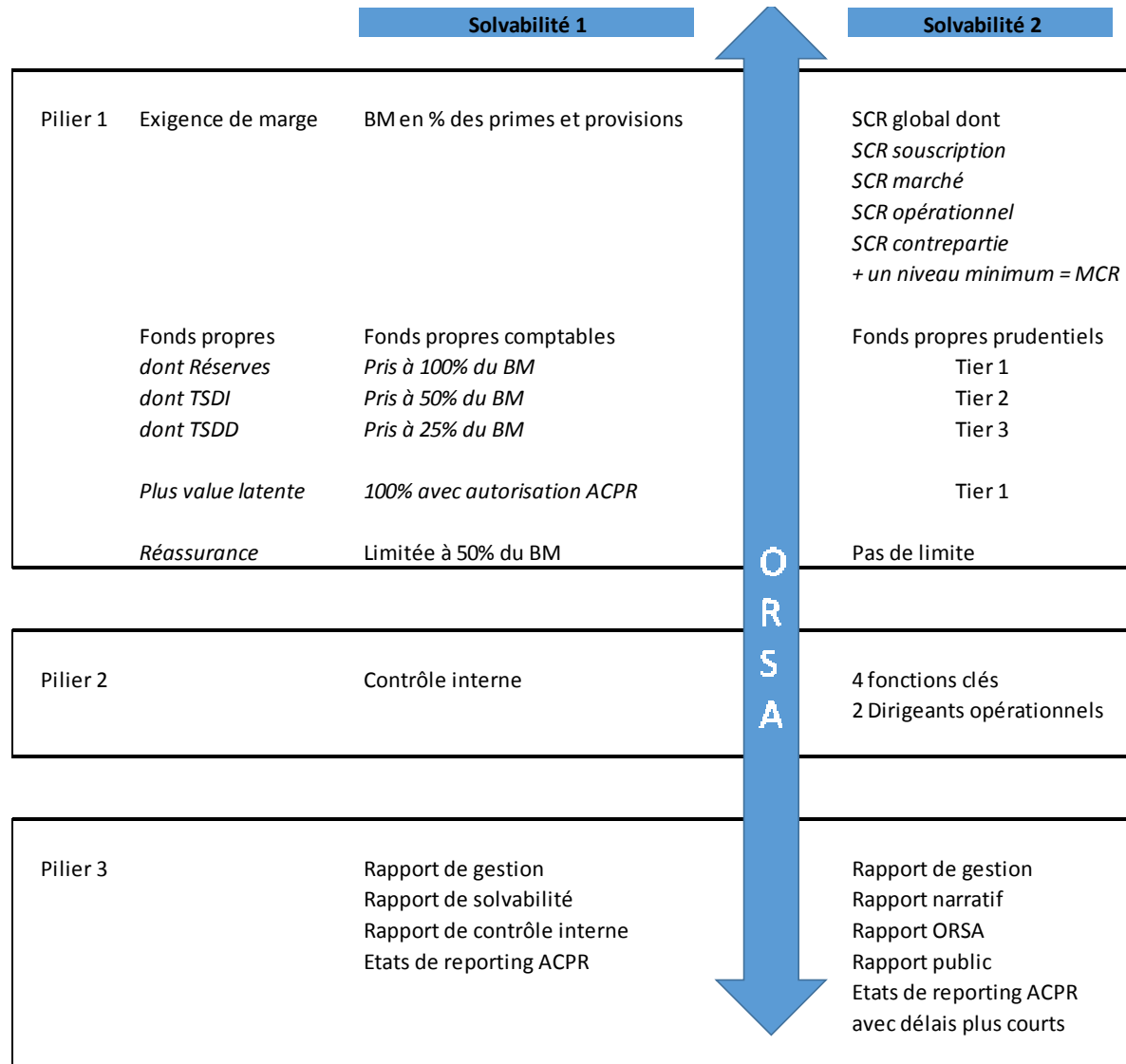


➤ l'ANI : Une baisse des marges pour les mutuelles



3. Les fonds propres sous S2 => Bilan en valeur de marché

Les grands principes de S2

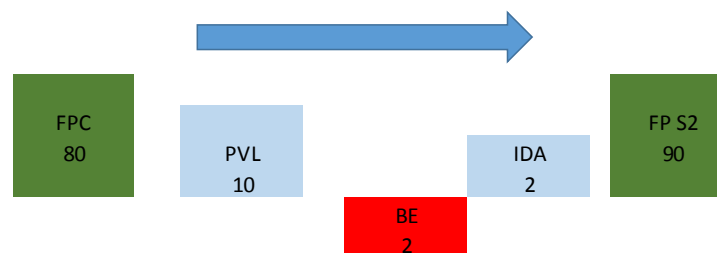




3. Les fonds propres sous S2 => Bilan en valeur de marché

Bilan comptable Santé				Bilan prudentiel		
	Bilan Actif	Bilan Passif				
Placements	80	80	Fonds propres	Placements	90	90 Fonds propres
Créances	10	10	Provisions	Créances	12	12 Provisions best estimate
Autres actifs	10	10	Autres passifs	Autres actifs	10	10 Autres passifs
Total	100	100			112	112
Plus value latente	10					
Impôts différés	2					

Passage Fonds propres comptables à Fonds propres S2



3. Les fonds propres sous S2 : 3 niveaux



1 Classement des fonds propres sous Solvabilité II

Les points de différenciation

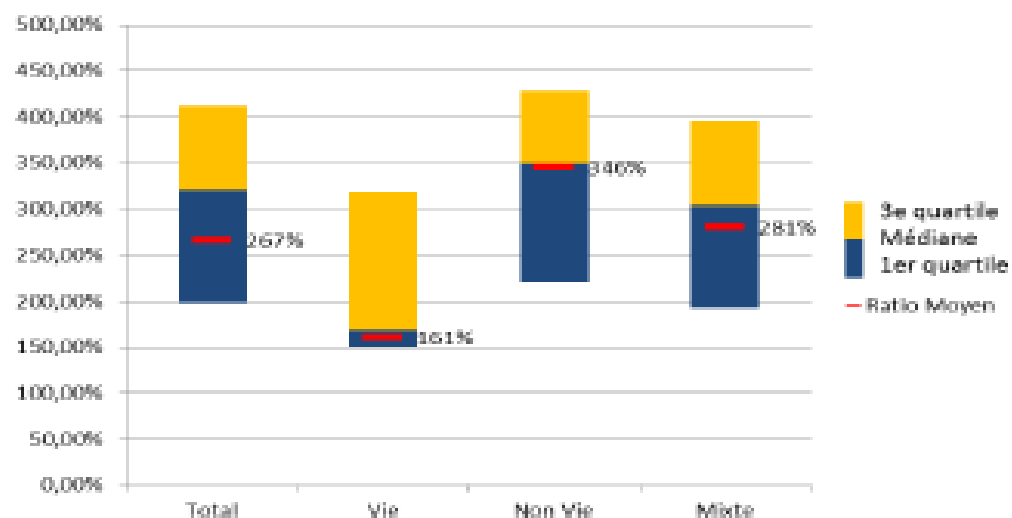
Différences	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Rang	<ul style="list-style-type: none"> • Rang inférieur en cas de liquidation • Rang supérieur ou égal aux liquidités et inférieur aux fonds propres de niveau 2, 3 	Rang inférieur aux créances non subordonnées	Rang inférieur aux créances non subordonnées
Échéance	Perpétuelle	≥ 10 ans	≥ 5 ans
Rachat	Entre 5 et 10 ans (si capital de solvabilité est dépassé avec une marge appropriée)	≥ 5 ans	
Mécanisme d'absorption	Réduction du nominal /principal Conversion en un autre élément de niveau 1 (en cas de non respect du capital requis et sans faire obstacle à une recapitalisation)		
Distribution	Annulation en cas de non respect des exigences SII sauf si <ul style="list-style-type: none"> • Autorisation du régulateur • N'affaiblit pas d'avantage la société • Et si le MCR est respecté après distrib. 	Différée en cas de non respect des exigences SII sauf si <ul style="list-style-type: none"> • Autorisation du régulateur • N'affaiblit pas d'avantage la société • Et si le MCR est respecté après distrib. 	Différée en cas de non respect des exigences SII
Incitation au remboursement	Sans	≥ 10 ans ; augmentation unique dont la valeur est inférieure au max (1 % , 50 % du spread de crédit)	Augmentation unique dont la valeur est inférieure : max (1 % , 50 % du spd de crédit)

3. Les fonds propres sous S2



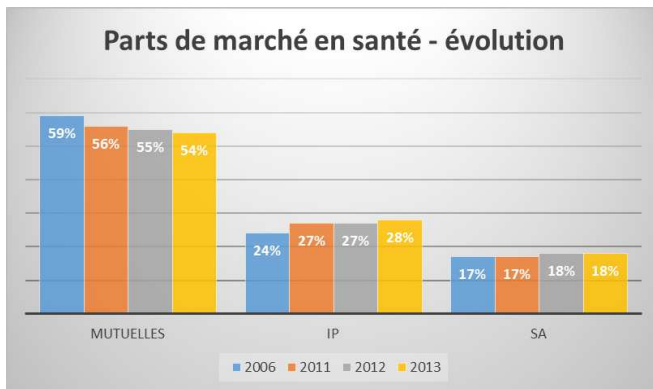
- Pour les mutuelles santé, les fonds propres S2 correspondants à 117% des fonds propres S1 – dont 98% relevant du tiers 1 soit une couverture de marge S2 supérieure à 300%

a) Taux de couverture du SCR



4. Les mutuelles : Besoin de fonds propres

- Des excédents permettant d'alimenter les fonds propres (en l'absence notamment de fiscalité)
- Un besoin en fonds propres supplémentaires limités mais présents
- Dettes subordonnées = 4% des fonds propres
- Un besoin de fonds propres qui s'est traduit dans certains cas par une démutualisation (=> SA)



- Une capacité moindre à générer des fonds propres
- Contexte réglementaire difficile :
 - Désengagement des tiers financeurs pour le L3
 - Impact de l'ANI / de la concurrence accrue
 - Des exigences prudentielles accrues avec S2
- Une diminution des acteurs mutualistes autorisant moins les émissions/souscriptions de titres entre mutuelles

- Un contexte concourant davantage à une moindre capacité à générer des fonds propres (généralisation + 65 ans)
- Un besoin de financement accru pour le livre 3 en présence d'une diminution probable de la rentabilité des activités lucratives
- Un besoin de fonds propres supplémentaires pour les L2 à travers :
 - Emission sur le marché
 - **Emission au sein d'un groupe / par un groupe**
 - Certificats mutualistes
 - Des fonds dédiés
 - Autres outils